63

Memoire sur les effets de la piqueure des arrêtes de la vive.

Je soussigné commissaire nommé par L'academie Royale de Chirurgie pour Examiner trois observations envoiées par mr. Boursiare chirurgien Major du corps de troupes francoises dans l'isle de Corse, toutes trois occasionnées de la piqueure des arrêtes de la vive; a Bastia le 24 juin 1768.

Messieurs,

Le Memoire dont vous m'avés fait l'honneur de me charger pour son admission, ou son refus a fixé toute mon attention. je l'ay lû et relû, quoiqu'un peu long. dans l'avant propos l'auteur presente ses idées clairemem en attendant la methode qu'il a tenue dans le traitement des trois malades pour verifier la preference qu'il en a fait. il est vray que le troisieme Malade piqué par une vive vivante, desesperé termina luy mesme ses douleurs par l'amputation de son doigt qui luy sauva la vie (recit par un chi-rurgien temoin oculaire) qui vient a l'appuy des deux precedentes observations; je Conclu, sous le bon plaisir de la Compagnie que ses trois observations meritent à bon titre leurs places dans le tresard de la Chirurgie.

deliberé en la seance academique du 18. 8bre 1768 –

ARC 62 d. 6 n°59

Rousseau Duvigneau

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE